

de Coblenz pour y recevoir le cinquième fils de l'empereur et ne pourra assister à ces fêtes.

— Il se peut fort bien qu'il y ait quelque chose de vrai dans ces racontars, et que M. de Bulow ne pardonne point au Centre d'avoir été le gros facteur de sa chute. Mais en tout cas, s'il y a une question politique, elle est tout entière du côté de l'empereur et de son gouvernement, elle ne saurait être du côté du Souverain-Pontife. Celui-ci s'occupe uniquement de grouper et rendre plus intenses les hommages rendus à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent sous les voiles eucharistiques ; il ne veut que cela, mais il le veut énergiquement, et c'est pour ce motif qu'il envoie un cardinal légat pour le représenter à ce Congrès.

— Les réformes que le Souverain-Pontife voulait exécuter dans le séminaire romain (l'Apollinaire) sont en train de se faire. Le séminaire ou collège de l'Apollinaire a eu les cours de théologie dès l'année 1564 ; ceux d'instruction secondaire (on les appelle ici le gymnase pour les classes inférieures aux humanités, le lycée pour les humanités, la rhétorique et la philosophie) datent seulement de 1872, époque à laquelle le gouvernement supprima ces cours au Collège Romain. Les professeurs de l'ancienne *Sapienza*, supprimée par Pie IX après 1870, vinrent au moins nominalement à l'Apollinaire. Les cours de cette université, car on y enseigne aussi le droit et Mgr Santi a été une illustration de cette faculté, ont eu un passé célèbre. D'elle sont sortis 129 cardinaux, 300 archevêques et évêques, ils ont été la pépinière des hauts officiers des Congrégations romaines qui sont devenus ensuite cardinaux ; actuellement le Sacré-Collège compte sept de ses membres ayant suivi les cours de l'Apollinaire. Certes l'Apollinaire n'est point fréquenté comme l'Université Grégorienne, et les 450 élèves auxquels elle donne l'enseignement dans ses diverses